

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 17

Artikel: Les Juifs : la dispersion. - Persécutions : II
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bième, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENT AU « CONTEUR VAUDOIS »

Suisse. — Abonnement de 12 mois, fr. 4,50. — 6 mois, fr. 2,50. — 3 mois, fr. 1,30.

Etranger. — Abonnement de 12 mois, fr. 7,20. — 6 mois, fr. 3,90.

Deux amateurs de musique.

On nous écrit des bords de la Grande-Eau :

L'histoire que vous nous avez racontée dans votre dernier numéro concernant trois Neuchâtelois qui, partis pour Paris, dans l'intention de visiter cette grande capitale, se bornèrent à y passer une nuit, me remet en mémoire celle de deux habitants du grand district au concours international de musique à Genève, je ne sais plus en quelle année.

J'ai même quelque idée que vous avez mentionné le fait en son temps.

Pour ne pas les désigner trop exactement, je donnerai aux deux héros de cette amusante aventure des noms supposés. Je les nommerai Bonnecave et Brûlepain.

Tous les deux possédaient de beaux arpents de vigne, dont les crus réputés font leur bonheur. Mais, il faut le dire, s'ils ne boudent pas devant une bouteille d'Yvorne, elle n'est cependant pas leur idole. La preuve, c'est qu'ils aiment la belle musique ; ils en raffolent ! Le concours international auquel ils vont assister sera donc pour eux une véritable fête, un délicieux régal !

Arrivés à Genève, nos deux amis s'informèrent de l'heure et de l'endroit favorable pour voir défiler le cortège. On leur conseilla la rue de la Croix-d'Or et ils s'y rendirent ; mais comme il y avait environ une heure à attendre, ils cherchèrent un endroit où ils pourraient trouver une bonne bouteille.

La pinte du Soleil levant leur plut ; ils y entrèrent.

— Avez-vous de l'Yvorne ? demanda Bonnecave de sa voix retentissante.

Le pintier, M. L., un bon et jovial Vaudois, s'empressa, en reconnaissant deux compatriotes, de leur offrir du 75, du 76, du 77 et du 81 des meilleurs crus d'Yvorne.

Ils se décidèrent pour une bouteille de 77, et, par une vieille habitude, ils invitérent M. L. à trinquer avec eux. « Cré nom, dit Bonnecave, après avoir vidé son verre, je n'aurais jamais cru trouver une aussi fine goutte à Genève. »

Et se servant d'une expression qui lui était familière, Brûlepain dit au pintier : « Vieux Chinois, pourquoi ne nous as-tu rien dit quand tu es venu de nos côtés ? on serait venu plus souvent chez toi !

— Qu'en dis-tu, Brûlepain, on en boit encore une, hein ?

— Tais-toi, vieux dinde ! nous en voulons boire encore deusse, comme des bons républiens.

Et voilà nos amis dans l'épanouissement d'un bonheur sans mélange, échangeant les propos les plus joyeux et entonnant des chants patriotiques, tels que : *Gloire immortelle de nos*

aieux ! Tonnez, chants de sainte allégresse, etc.

Suffisamment désaltérés, ils se rendirent à la rue de la Croix-d'Or ; mais le temps avait passé et une partie du cortège aussi. Ils en vinrent néanmoins défilé suffisamment pour gagner une soif et un appétit de première classe.

Au Soleil levant, on ne sert pas seulement à boire, mais aussi à manger, froid ou chaud, selon qu'on le désire.

Voilà donc nos deux excursionnistes attablés, se faisant servir une paire de belles et succulentes côtelettes de mouton, avec pommes de terre frites et salade, pour laquelle Bonnecave s'est réservé de faire la sauce, car il connaît ça, lui. Il a été dans l'artillerie et il paraît que là, ça s'apprend à la perfection.

Après avoir diné comme des prêtres et bu comme des rois, nos amis s'aperçoivent que l'heure du bateau approche, car ils iront par le lac jusqu'à Villeneuve, et de là ils prendront le dernier train pour se rendre à leur domicile.

Le trajet commence avec une abondante gaieté ; il y a beaucoup de monde à bord et aussi beaucoup de bruit. De temps en temps, les mots : vieux dinde, vieux Chinois, nous avertissent que nos deux amis ne sont pas endormis. Arrivés aux environs de Lausanne, ils entonnent : *Gloire immortelle de nos aieux ! et Tonnez, tonnez, chants de sainte allégresse,* secondés par quelques belles voix, recrutées parmi d'anciens camarades de la pièce, sur la place de Thoune, qui se trouvaient là.

On approche de Villeneuve. La journée, si belle et si gaie jusque-là, devient tout à coup sombre ; le lac commence à s'agiter comme si les bons mots et les chants de nos amis avaient mis en mouvement tous les esprits des eaux. Mais ils ne perdent pas leur gaieté devant cet aspect terrible des ondes irritées, et Bonnecave répète encore : *Tonnez, tonnez ! accompagné par le bruit des vagues déferlant avec fureur contre les flancs du navire.*

Un murmure de déception se fait entendre ; il y a impossibilité d'aborder, et les passagers doivent se résigner à débarquer à l'ancienne mode, sur des petits bateaux auxquels aucun ne se confient qu'en tremblant.

Une fois sur terre, chacun de courir à la gare, car le train est là, ou plutôt deux trains sont là, puisqu'il y a croisement. Brûlepain, tout ahuri, monte dans le premier qui se trouve devant lui et qui va à Lausanne. Bonnecave, moins distrait, a su monter dans celui qui doit le conduire à sa vraie destination.

Inquiet de ne pas apercevoir son ami, il redescend et visite les compartiments ; point de Brûlepain ; il appelle, personne ne lui répond. Le train de Lausanne vient de partir !... Pas de réponse, pas d'indice, qu'est-il donc devenu ? Impossible de partir ainsi. Un soupçon terrible vient de jaillir dans son esprit : s'il était tombé à l'eau ! Bonnecave va donc laisser partir le train sans lui. Il retourne en ville, emprunte une lanterne, et, le désespoir dans le cœur, la mort dans l'âme, il passe la nuit à

chercher son ami parmi les coquillages et les algues marines que les vagues ont rejetés sur la rive.

Le lundi matin, il se résigne à rentrer pour annoncer la fatale nouvelle.

Le train arrive en gare et, en même temps, une voix retentissante fait entendre ces mots : Hé ! vieux Chinois ! que fais-tu par là ?

— Ah ! cré non ! te voilà ! — Tu m'as fait passer une belle nuit ! Si je ne t'ai pas cru perdu, noyé au fin fond du lac !...

Les Juifs.

LA DISPERSION. — PERSÉCUTIONS
II

Le peuple juif, quelque dispersé qu'il soit, quelques vicissitudes qu'il ait subies, a conservé au milieu des autres peuples les caractères essentiels de sa race. Lorsque la ruine de sa nationalité fut consommée, un certain nombre de familles émigrèrent dans les contrées asiatiques et s'établirent principalement sur les bords de l'Euphrate, dans l'Inde et jusqu'en Chine. D'autres débris de la nation se fixèrent en Occident, où ils devinrent un objet de mépris et d'aversion, à partir de l'an 350 de l'ère chrétienne. Ils furent soumis à d'horribles persécutions. Leur sort ne s'améliora plus tard que dans les pays tombés sous le joug de l'islamisme, où ils purent se livrer au commerce, au Caire, à Bagdad, à Cordoue. Au contact du génie des Arabes, ils cultivèrent avec succès les sciences et les arts. Dès le IX^e siècle, il y eut des communautés juives au Caire, à Fez et au Maroc.

En Occident, les Croisades marquèrent pour les Juifs une nouvelle ère de persécutions. Le peuple déicide devint le souffre-douleur de toute la chrétienté. On l'accusa d'être la cause de tous les fléaux, de toutes les guerres, de toutes les calamités qui affligeaient les disciples du Christ.

Les Juifs, au dire de leurs avides ennemis, empoisonnaient les fontaines, immolaient les petits enfants, perçaient l'hostie sacrée à coups de canif.

De cruelles persécutions contre les Juifs s'exercèrent même sur les bords du Léman. En 1348, on accusa, par devant la cour de Chillon, les Juifs habitant le Chablais, d'empoisonner les fontaines et d'être les auteurs de l'épidémie qui régnait alors dans le pays, où elle était appelée la mort noire. Ces malheureux furent jetés dans les souterrains de Chillon, soumis à la torture et à la question. Plusieurs furent condamnés à être brûlés vifs. Des chrétiens accusés de complicité furent livrés à d'affreux supplices. De nombreux détenus, non encore condamnés, remplissaient les souterrains de Chillon. Les gens de Villeneuve trouvant que la justice n'était pas assez expéditive, vinrent un jour forcer les portes du château, enlevèrent les prisonniers et les brûlèrent impitoyablement, sans distinction d'âge ni de sexe.

Chasser, tuer, piller les Juifs, c'était faire œuvre pie, c'était venger le crime de leurs ancêtres qui ont demandé et obtenu la mort de Jésus, du sauveur des chrétiens. Partout ils étaient l'objet d'une impitoyable intolérance. En Angleterre, en Allemagne et même en Espagne, où ils avaient vécu en paix sous la domination musulmane, ils furent traités comme des bêtes fâvues. En 1395, ils furent bannis du midi de la France.

En Pologne, où ils pénétrèrent au XI^e siècle, ils jouirent d'une condition plus heureuse, surtout sous le règne de Casimir-le-Grand, dont la maîtresse, la belle Esther, appartenait à leur race. Mais sous le

roi Jean-Albert, ils redévinrent l'objet du mépris et des persécutions.

Pierre-le-Grand leur avait ouvert les portes de la Russie, mais en 1743, ils en furent chassés au nombre de 35,000, par l'impératrice Elisabeth. Ils y rentrèrent plus tard, puis de nouveau bannis.

Longtemps, les Juifs furent absolument exclus des armées européennes.

La Suède ne fut complètement ouverte aux Juifs qu'en 1854. Et c'est à peine si, 20 ans plus tard, l'Angleterre leur donna accès dans le Parlement.

En France, au contraire, l'égalité civile et politique leur est reconue depuis 1791, et l'on vit plus tard arriver des Juifs au Corps législatif, au Sénat, au Ministère, témoin les Crémieux, les Fould, les Pereire, etc.

A Rome, avant l'annexion de cette ville à l'Italie, en 1870, les Juifs étaient confinés dans un quartier infect, le Ghetto, dont on fermait, la nuit, avec des chaînes, toutes les issues. Défense leur était faite de s'approcher des couvents et des églises, de causer et d'entrer en familiarité avec les chrétiens, sous peine de la prison.

A Lausanne, à l'endroit appelé le *Chemin-Neuf*, se trouvait autrefois une rue appelée *Pérapot*, entièrement habitée par des Juifs. Cette rue a complètement disparu à la suite d'un incendie.

Les progrès de la civilisation font disparaître de plus en plus les haines contre les Juifs, et on peut prévoir qu'avec le temps cette race, confondue, fusionnée avec les autres, disparaîtra complètement. Si les Juifs sont encore des purs-sang, s'ils se sont préservés jusqu'ici de tout abatardissement, il faut l'attribuer à la haine aveugle de ceux au milieu desquels ils ont vécu.

Sans doute les Juifs ont conservé quelques-uns des vices qui les distinguaient sur les bords de la mer Morte et du lac de Génézareth, sans doute le cours du temps n'a fait qu'augmenter leur aptérité au gain ; mais on est forcé d'user d'indulgence à cet endroit, si l'on songe que nous les avons systématiquement sevrés de tout rapport affectueux avec nous.

Le nombre des Juifs disséminés dans les cinq parties du monde est évalué à 4 millions, dont plus de 2 millions habitent l'Europe. C'est en Pologne, en Autriche, en Turquie et au Maroc qu'ils sont le plus nombreux.

D'après la statistique, il existe en France exactement 71,200 Juifs, pour une population de 38 millions d'habitants. Les Juifs sont répartis comme suit :

A Paris	42,000
A Bordeaux	3,000
Sur la frontière de l'Est	19,000

Soit au total 64,000

Restent 7200 disséminés par tout le territoire.

La fortune mobilière de la France est évaluée à 80 milliards. Les Juifs posséderaient pour 20 milliards de valeur mobilières ; ils semblent avoir très peu de fonds employés en biens immobiliers. C'est un principe chez eux, maintenant comme au moyen-âge, de placer leur fortune de façon à pouvoir la réaliser promptement et facilement.

Argot des montagnes neuchâteloises.

Lundi 18 avril 1898.

Monsieur le Rédacteur,

Ayant lu dans les derniers numéros du *Coniteur* les articles que vous avez publiés sur les argots de la Suisse romande, je vous envoie un échantillon de celui des montagnes neuchâteloises. C'est la reproduction très exacte de la conversation de deux ouvriers horlogers, que j'ai eu l'occasion d'entendre l'autre jour.

M. R.

— Hé ! salut ma vieille *tronche* (ami), comment vas-tu ?

— Comme un *chronomètre*. Et toi, ma vieille tête de pipe ?

— Comme ci, comme ça. J'ai un peu déraille hier, et j'ai la *secche* (soif).

— Alors, s'agit d'aller en *étouffer un* (boire un verre).

— Pas *mèche*, je suis à sec, je n'ai plus le *rond*, et tu sais, pas de *galette*, pas de *liche* (sans argent, rien à boire).

— Pourtant le *singe* (patron) t'a fait le *prêt* (la paie) samedi.

— Oui, mais j'ai tout *légumé* hier, je te dis (lé-gumé : dépensé).

— Alors qu'est-ce que tu as *buriné* ? (fait).

— D'abord, je suis resté tard au *pieu* (lit), j'avais les *griots* (les bleus), car on a passablement pompé samedi chez Dubois en *tapant* (jouant) le steck ; et sitôt que j'ai eu mis ma *peture* (mes habits), je suis allé me faire *racer* (raser) en allant *siffler* un *perroquet* (absinthe). Et tu sais, la *verte*, ça redemande, surtout chez Henry, alors on en a comme ça *liché* trois ou quatre en faisant une partie de boules.

— Tu as eu de la veine ?...

— Vouach ! Je me suis fait *rouler* pour trois *tournées* et ensuite je me suis fait *gruger* 40 sous au petit jeu (jeu d'argent en même temps que la consommation). Et à midi je n'ai rien pu *boulotter*.

— Je t'*écoute* (je te crois), à force d'avaler des *couestes* (absinthe). Et puis tu as continué la soirée ?... Je parie que tu étais fin *gueuse* (ivre) pour t'enfiler un *portefeuille* (te mettre au lit) ?

— C'est pas malin, *maboule* (nigaud). A force de bazarer des *kilos* (litres) on peut bien avoir un *grain*, mais au moins ce n'était pas une *grogneuse* (se dit lorsque l'effet du vin rend grognon).

— Une *pleureuse*, alors ? (tristesse produite par l'effet du vin).

— Encore bien moins ; on a pas mal *rigolé* ; on a fait piquer une *monture* à César. Emile lui a fait une bringue de *graveur* (une bombe !) Il était fin *geté* (ivre), on a dû le *remorquer* jusqu'à sa *tôle* (reconduire jusqu'à sa chambre).

— Elle est bonne celle-là. Mais ce n'est pas le tout, je *crache blanc* (j'ai soif) ; allons en *nettoyer* un (boire un).

— Mais je te *corne* (dis) que je ne n'ai plus de *braise*.

— Viens toujours. Il me reste une *dix-sept lignes* (pièce de cinq francs) dans mes *profondes* (poches), qui ne désire qu'à danser !

— A-t-elle des *sœurs* ?

— Non, elle est orpheline, la pauvre fille !

— Il coule toujours bien ce *Cortaillod*. Dommage que ce soit tout.

— Foi oui, *dévissons* (partons), je n'aime pas voir les *corps morts* (bouteilles vides). Pourtant il rappelle...

— Vieux *lascar* (rusé, malin), je te vois venir, tu veux *rechausser* (demander une nouvelle consommation)... Hé ! mademoiselle *l'auberge* (la sommelière), une *répétition* s'il vous plaît... et du même

Nous abrégeons quelque peu la série des exemples cités par notre correspondant. Ce qui précède suffit pour nous donner une idée de l'argot des montagnes neuchâteloises. Il y a là des façons de s'exprimer fort peu édifiantes et peu agréables à l'oreille ; et l'on ne peut que désirer de les voir disparaître au plus tôt de notre langage.

Lo kegnu.

L'est portant oquie dè rudameint bon qu'e lo kegnu !

Mé rassovigno adé quand n'étant bouébo et que la mère revignivé dào for avoué lo fonct, coumeint on sè disputavé et sè trevoignivé déveron lo kegnu po avai la marqua et s'on poivê, dái iadzo, ein catson, solévà la plliaqua et panà on bocon pè dessu avoué lo dái, coumeint on sè reletsivé lè pottès !

Et, on iadzo qu'on avai agottà, on poivê perein dzoure devant qu'on ein aussè on bocon tot tsaud, que cein no bourlavé lo mor, et quand la mère ein avai bailli à ti, lo kegnu étai dza à mäiti medzi devant qu'on aussè coumeinci à dinâ.

Cè kegnu, oï ma fai, est oquie dè bin bon, et pu qu'on ein pão férè dè tots lè sortès : ài perès collia, ài perès trangelions, ài prommès reniglaudès, ài prommès à caions, ài pruniaux, ài cerisés, ài grezzèles, ài rezins, ài mäoron, ài pommès, ài vin quouè, à la tiudra, enfin quiet,

avoué on moué d'afférès; y'ein a mémameint qu'ein font avoué dào niyon que cein dái rein être tant crouie se y'a prao cassenarda. Crayo que n'y a què lè coquies, lè tsatagnès, lè rezins dè rattès, lè grattà-tiu et lè béllossès que ne valliont rin po eïn fabrequâ.

Ora, po que sâi destra bon, l'âi a assebin manâires et façons dè lo férè. Clliao dè la vela l'amont asse mince qu'on folliet dè catsimo, tandi què pè la campagne, lo font épais coumeint on livret dè servîço, et quand l'âi a onco pé dessus lè quartai dè perès àobin dè pommès, lo kegnu a bin on bon pouce de hiuat, que cein vo fâ retrussi lo bet dào piffre quand on lo medzè; mà, l'est dinse que l'est lo meilleur et que reinforçé lo mè lo pétro.

Clliao fignolets dè la vela, que n'ouïont pas sè contis lè pattès, lo medzont pas non plie coumeint no z'autro, avoué lè quattro dái et lo pâodzo, mà lâo faut on n'assiéta avoué 'na fortsetta et on couté et tè tsapliiont cé kegnu pè bocons coumeint se medziront dào bouli àobin on bifetèque.

Et bin, vo mé deri tot cein que vo voudrai, mà y'amo bin mi noutra mouda, kâ, n'y a qu'à avöri lo mor et on pao ào mein ein preindrè dái bounès morsès, et s'on s'embardouffè dái iadzo lè pottès, quand l'est dào kegnu ài cerisès, seimblìe totparai que l'est dinse que vo fâ lo mè pliési.

Enfin, quiet ! l'est coumeint po bin d'autrès tsouzès : tsacon sa mouda.

Diont que dein lo canton dè Lutserna, viront lo kegnu sein dessu dezo po lo medzi ! Ora, vo mé deri on pôu se n'est pas 'na vergogne dè mepres dinse lo bin dè Dieu ! kâ, se l'est veré que viront lo kegnu, tot cein qu'est dessu dái décalata perquie bas et lo meillao est fottu; mà petrè bin que n'amont rein que la pâta.

Y'è oïu der assebin que pè lè z'Allemagnès, pliyont lè bocons ein quattro tot coumeint on motchao dè catsetta que soo tot frais dè la gardaroba. Dé clia manière, vo n'êtes pas fottu dè vârè, devant dè moodrè, s'on vo baillé dào kegnu ài premiaux àobin ài z'épenatés. Por mé, n'amérè rein pliantà lè deints dein dái z'affrèrs dinse, kâ, avoué clia motuda, on pao vo férè medzi dào kegnu qu'est dza mouzi, àobin tots sortés d'autro cafenéri.

On a bo ètre pas tant dolliet, quand on medzè oquie, faut qu'on pouessè vârè cein que l'est et se failai tsandzi dè mouda po medzi lo kegnu, y'amérè atant clia dái Balois, et vouai-que coumeint font :

Quand volliont don medzi dào kegnu, lo décopont pas coumeint no, pè galès bocons, mà font ào bi maitein on perte riond, gros coumeint on cadran dè relodzu, pu s'einfattont la tête dein cé perte tant què què lo kegnu sâi à râ lâo mor, adon morzont dedein, et à mésoura que medzont, font veri avoué lè mans lo kegnu devant lâo mor et s'ein piffront tant què que ne restè perein què lo revon.

C. T.

Oui, si nous n'avions pas des juges à Berlin.

Chacun sait que telle fut la réponse du meunier Sans-Souci au grand Frédéric, lorsque celui-ci le somma de lui abandonner sa propriété pour agrandir le parc royal. — Voici, à propos de ce même moulin, une petite anecdote racontée jadis par les journaux allemands :

Le fameux moulin de Sans-Souci est encore la propriété d'un des descendants de l'obscur meunier. Mais, dans la même famille, les hommes se suivent et ne se ressemblent pas :

Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs.

Donc, le descendant de Sans-Souci, pressé d'argent, fit savoir au descendant de Frédéric II qu'il était disposé à lui céder son moulin.